

AVIS 11-313 DES AUTORITÉS CANADIENNES EN VALEURS MOBILIÈRES : RETRAIT D'AVIS ET D'INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Référence : Bulletin de l'Autorité : 2010-02-19, Vol. 7 n° 07

Le 19 février 2010

Le présent avis a pour objet de retirer officiellement plusieurs avis et instructions générales des ACVM ou d'application locale. De manière générale, les textes retirés demeureront accessibles pour consultation dans les sites Web des membres des ACVM qui les contiennent tous.

Avis des ACVM

Le personnel des membres des ACVM a passé en revue certains avis des ACVM. Il a déterminé que certains d'entre eux sont désuets, ne sont plus pertinents ou sont désormais inutiles. Si ce n'est déjà fait, les avis des ACVM suivants sont donc retirés, avec prise d'effet immédiate, dans tous les territoires représentés au sein des ACVM qui sont concernés.

- 11-303 *Projet d'harmonisation de la législation en valeurs mobilières*
- 11-304 *Réponses aux commentaires reçus à propos du document de consultation intitulé Ébauche de lois uniformes sur les valeurs mobilières au Canada*
- 11-306 *Prolongation de la période de consultation sur les projets de Loi uniforme sur les valeurs mobilières et de Loi type sur l'application*
- 11-307 *Réponses aux commentaires reçus sur les projets de Loi uniforme sur les valeurs mobilières et de Loi type sur l'application publiés pour consultation*
- 11-308 *Lignes directrices pour l'utilisation des dispenses fondées sur la mobilité prévues à la partie 5 du Règlement 11-101 sur le régime de l'autorité principale*
- 11-402 *Projet d'uniformisation de la législation en valeurs mobilières*
- 11-404 *Projets de Loi uniforme sur les valeurs mobilières et de Loi type sur l'application*
- 12-303 *Demandes de dispense et fin d'année*
- 12-401 *Projet d'Énoncé de principe d'un Régime d'Examen Coordiné des demandes de dispense*
- 13-306 *Directives à l'intention des utilisateurs de SEDAR*
- 13-307 *Modifications au Manuel du déposant SEDAR*
- 13-308 *Augmentation des frais d'utilisation annuels de SEDAR*
- 13-314 *Modification des frais d'utilisation annuels de SEDAR pour 2005*

- 13-316 *Modification du Manuel du déposant SEDAR*
- 21-301 *Canadian Venture Exchange*
- 21-302 *Confidentialité des formulaires déposés en vertu de la Norme canadienne 21-101, Le fonctionnement du marché*
- 23-305 *État d'avancement du Système de déclaration d'opération et de piste de vérification électronique (TREATS)*
- 31-308 *Questions fréquemment posées à propos du Règlement 31-101 sur le régime d'inscription canadien et de l'Instruction générale 31-201 relative au régime d'inscription canadien*
- 31-309 *Projet de Règlement 31-103 sur les obligations d'inscription et d'Instruction générale relative au Règlement 31-103 sur les obligations d'inscription*
- 31-310 *Projet de Règlement 31-103 sur les obligations d'inscription et d'Instruction générale relative au Règlement 31-103 sur les obligations d'inscription*
- 33-304 *Énoncé de positions du comité sur les structures de distribution des ACVM*
- 33-307 *Liste des firmes canadiennes, inscrites ou non (les « firmes »), qui ont répondu au sondage des ACVM sur le degré de préparation au traitement direct*
- 33-401 *Livre blanc de l'Association canadienne des marchés des capitaux sur le traitement des opérations institutionnelles en mode T+1*
- 33-402 *Forum conjoint des autorités de réglementation du marché financier – Projet de principes et pratiques relatifs à la vente de produits et services dans le secteur financier*
- 41-304 *L'information sur les liquidités distribuables présentée par les fiducies de revenu dans leurs prospectus*
- 43-305 *Comité consultatif technique de surveillance du secteur minier*
- 44-401 *Énoncé de principe relatif à un régime d'information intégré*
- 45-302 *Frequently Asked Questions Regarding the Resale Rules*
- 45-305 *Questions fréquemment posées à propos du Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription*
- 46-302 *Consentement à la modification des conventions d'entiercement existantes*
- 51-301 *Conversion des sociétés en fiducies*
- 51-305 *Livre blanc sur les événements de marché et autres droits et privilèges de l'Association canadienne des marchés des capitaux – octobre 2002*
- 51-315 *Guidance Regarding the Determination of Constant Prices for Bitumen Reserves under National Instrument 51-101 Standards of Disclosure for Oil and Gas Activities*

- 51-401 *Énoncé de principe relatif à un régime d'information intégré*
- 51-402 *Illegal Insider Trading in Canada: Recommendations on Prevention, Detection and Deterrence Report*
- 52-319 *État d'avancement du projet de règlement abrogeant et remplaçant le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*
- 52-401 *La présentation de l'information financière sur les marchés des capitaux du Canada*
- 58-301 *Extension of Comment Period for Proposed Multilateral Policy 58-201 Effective Corporate Governance and Proposed Multilateral Instrument 58-101 Disclosure Of Corporate Governance Practices*
- 58-302 *Mise en œuvre de l'instruction générale relative à la gouvernance et du règlement sur l'information concernant les pratiques en matière de gouvernance*
- 58-304 *Révision du Règlement 58-101 sur l'information concernant les pratiques en matière de gouvernance et de l'Instruction générale 58-201 relative à la gouvernance*
- 62-201 *Offres publiques faites seulement dans certains territoires*
- 62-301 *Implementation of the Zimmerman Amendments Governing the Conduct of Take-over and Issuer Bids*
- 62-303 *Désignation de l'initiateur dans le cadre d'une offre publique d'achat*
- 62-304 *Conditions dans le financement des offres publiques d'achat et de rachat*
- 72-301 *Distributions Outside the Local Jurisdiction Proposed Multilateral Instrument 72-101*
- 81-310 *Questions fréquemment posées à propos des modifications réglementaires relatives aux fonds de fonds*

Avis et instructions générales de l'ASC

Le personnel de l'Alberta Securities Commission a passé en revue certains avis et instructions générales d'application locale. Il a déterminé que certains d'entre eux sont désuets, ne sont plus pertinents ou sont désormais inutiles. Les avis et instructions générales suivants sont donc retirés avec prise d'effet immédiate.

- 22-701 *Notice of Public Forum to Discuss "Nets" and Market Fragmentation*
- 33-601 *Surrender of Registration and Rescission of Uniform Act Policy No. 2-07*
- 10 *Cease Trade Orders Issued Due to Delinquency In Filing Financial Statements*
- 57-603 *Defaulting Reporting Issuers – OSC Proposed Policy 57–603*

Avis de la CVMO

Le personnel de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario a passé en revue certains avis d'application locale. Il a déterminé que certains d'entre eux sont désuets, ne sont plus pertinents ou sont désormais inutiles. Les avis suivants sont donc retirés avec prise d'effet immédiate.

- 11-721 *Policy Reformulation Table of Concordance and List of New Instruments*
- 11-725 *Policy Reformulation Table of Concordance and List of New Instruments*
- 11-726 *Assignment of Policy Numbers*
- 11-727 *Assignment of Policy Numbers*
- 11-730 *Policy Reformulation Table of Concordance and List of New Instruments*
- 11-731 *Policy Reformulation Table of Concordance and List of New Instruments*
- 11-732 *Proposal for the Ontario Securities Administration Act*
- 11-733 *Policy Reformulation Table of Concordance and List of New Instruments*
- 11-734 *Policy Reformulation Table of Concordance and List of New Instruments*
- 11-735 *IOSCO and International Joint Forum Publish Reports on Outsourcing of Financial Services for Public Comment*
- 11-736 *North American Securities Administrators Association (NASAA) Seeks Public Comment on Proposal to Extend the Model Secondary Market Trading Exemption for Qualifying Canadian Securities to TSX Venture Exchange*
- 11-738 *IOSCO Seeks Public Comment on Draft Code of Conduct Fundamentals for Credit Rating Agencies*
- 11-740 *International Joint Forum Publishes Consultation Report on Credit Risk Transfer*
- 11-741 *IOSCO Publishes Draft Consultation Policy and Procedures for Public Comment*
- 11-743 *IOSCO Publishes Consultation Report Concerning Governance of Collective Investment Schemes*
- 11-744 *IOSCO and International Joint Forum Publish Final Recommendations about Outsourcing of Financial Services*
- 11-745 *IOSCO Publishes for Consultation Best Practices Standards on Anti-Market Timing and Anti-Money Laundering Guidance for Collective Investment Schemes*
- 11-746 *IOSCO Publishes Consultation Draft Report: Policies on Error Trades*

- 11-747 *IOSCO and Basel Committee Publish Consultation Document on the Application of Basel II to Trading Activities and the Treatment of Double Default Effects*
- 11-748 *IOSCO Publishes a Discussion Paper of the Compliance Function at Market Intermediaries*
- 11-749 *International Joint Forum Publishes Final Report on Credit Risk Transfer*
- 11-750 *IOSCO Releases Survey Report on the Regulation and Oversight of Auditors*
- 11-751 *IOSCO Finalizes Consultation Policy and Procedures*
- 45-706 *OSC Small Business Advisory Committee*
- 51-703 *Implementation of Reporting Issuer Continuous Disclosure Review Program, Corporate Finance Branch*
- 51-704 *Office of the Chief Accountant MD&A Guide*
- 51-708 *Continuous Disclosure Review Program Report – August 2002*
- 51-712 *Corporate Finance Review Program Report – August 2003*
- 51-715 *Corporate Finance Review Program Report – October 2004*
- 52-715 *CICA Assurance Standards Board Exposure Draft – Auditor Assistance to Underwriters and Others*
- 52-716 *Filing Extensions for Continuous Disclosure Financial Statements*

Avis de l’Autorité des marchés financiers

Le personnel de l’Autorité des marchés financiers a passé en revue certains avis d’application locale. Il a déterminé que certains d’entre eux sont désuets, ne sont plus pertinents ou sont désormais inutiles. Les avis suivants sont donc retirés avec prise d’effet immédiate.

L’avis de la CVMQ du 9 mars 2001 intitulé *Offres publiques – Entrée en vigueur dans certaines provinces le 31 mars 2001 de modifications concernant les règles de conduite des offres publiques – la situation au Québec*.

L’avis de la CVMQ du 7 mars 2003 intitulé *Forum conjoint des autorités de réglementation du marché financier – Projet de principes et pratiques relatifs à la vente de produits et services dans le secteur financier*.

Pour toute question, prière de s’adresser aux personnes suivantes :

Sylvia Pateras
 Autorité des marchés financiers
 Tél : 514-395-0558, poste 2536
sylvia.pateras@lautorite.qc.ca

Kari Horn
 Alberta Securities Commission
 Tél : 403-297-4698
kari.horn@asc.ca

Noreen Bent
British Columbia Securities Commission
Tél : 604-899-6741
nbent@bcsc.bc.ca

Manon Losier
Commission des valeurs mobilières
du Nouveau-Brunswick
Tél : 506-643-7690
manon.losier@nbsc-cvmnb.ca

Chris Besko
Commission des valeurs mobilières
du Manitoba
Tél : 204-945-2561
Chris.Besko@gov.mb.ca

Simon Thompson
Commission des valeurs mobilières
de l'Ontario
Tél : 416-593-8261
sthompson@osc.gov.on.ca

Barbara Shourounis
Saskatchewan Financial Services
Commission
Tél : 306-787-5842
bshourounis@sfsc.gov.sk.ca

Shirley Lee
Nova Scotia Securities Commission
Tél : 902-424-5441
leesp@gov.ns.ca